

**A LA UNE**

## Mobilisation pour le Musée de l'histoire de France à Vincennes



**ACTUALITÉS**

**Vincennes lance son agenda 21**



**DOSSIER**

**Un plan local contre la crise**



**ÉVÈNEMENT**

**Semaine de la petite enfance**





## Mobilisation pour le Musée de l'histoire de France à Vincennes

# Une grande histoire pour le château de Vincennes

**Lors d'un discours prononcé à Nîmes le 13 janvier, le président de la République a annoncé son intention de créer dans un lieu emblématique un musée de l'histoire de France. Sous l'impulsion du maire Laurent Lafon, la municipalité soutient le choix du château de Vincennes pour accueillir ce musée.**

**C**hristine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication, a annoncé le 16 février qu'elle confiait à Jean-Pierre Rioux, ancien inspecteur général de l'Éducation nationale et historien de premier plan, « *une mission d'expertise des différents sites susceptibles d'accueillir le futur Musée de l'histoire de France* ». Il devra examiner les possibilités de cinq sites qui sont tous des monuments historiques appartenant à l'État : à Paris les hôtels des Invalides et de Soubise (lequel abrite les Archives nationales) et les châteaux de Fontainebleau, Versailles et Vincennes, Jean-Pierre Rioux restant libre de porter son attention sur d'autres lieux à Paris ou en régions. Il devra apprécier la capacité de ces sites à accueillir le futur musée voulu par le président de la République au regard de plusieurs critères : caractère historique du lieu, accessibilité au public français et étranger,

capacité à accueillir des expositions nationales ou internationales, présence éventuelle de collections historiques, coûts et délais prévisibles pour mener le projet à son terme. Son rapport final devra être remis le 30 avril prochain.

### **Le projet vincennois présente de multiples avantages**

Parmi les cinq lieux retenus actuellement, le château de Vincennes répond aux critères de sélection exposés par la ministre.

Proche de la capitale, très bien desservi par les transports en commun, son image est forte et en fait un édifice facilement identifiable par tous les publics, français et étrangers. Avec la réouverture de la Sainte-Chapelle le 12 mai prochain, il disposera d'un espace d'exposition de qualité qui accueillera d'ailleurs à partir de cette date une belle exposition d'icônes anciennes bulgares.



Le château abrite des collections riches et variées et qui couvrent une longue période. Le Service historique de la Défense possède des fonds, qui remontent au XVII<sup>e</sup> siècle, d'archives, de cartes et d'imprimés qui en font le troisième lieu de mémoire de France après les Archives nationales et la Bibliothèque nationale de France ! Le château est une sorte de musée ouvert de l'architecture et de la sculpture médiévale. Le programme de recherche conduit ces dernières années dans l'édifice a permis la réunion d'une documentation, archéologique

notamment, qui illustre très bien la vie quotidienne dans un tel édifice du Moyen Âge à la fin de l'Ancien Régime. Enfin, les restaurations du château mais aussi des dépôts venant de divers édifices parisiens ont permis la constitution sur place d'un dépôt lapidaire riche de très belles sculptures médiévales.

Ces dernières années, les ministères de la Culture et de la Défense, affectataires du château, ont engagé des sommes considérables pour mettre aux normes les réseaux de circulation des fluides, consolider les ponts d'accès,



© Ville de Vincennes  
© Pierre-Yves Jan / Aurianne studio

**Avec la réouverture de la Sainte-Chapelle le 12 mai prochain, le château disposera d'un espace d'exposition de qualité qui accueillera d'ailleurs à partir de cette date une belle exposition d'icônes anciennes bulgares.**

**La tour du Village, qui marque l'entrée nord du château.**

restaurer le donjon et la Sainte-Chapelle : bien des choses restent à faire, mais l'édifice est désormais en mesure de recevoir dans de bonnes conditions tous les publics.

Dans les prochaines années, des travaux déjà programmés vont permettre d'ouvrir de nouveaux espaces : une nouvelle salle d'accueil des visiteurs du château assortie d'une librairie est en chantier, 1 000 m<sup>2</sup> de casemates du XIX<sup>e</sup> siècle autour du donjon vont abriter en 2010/2011 un centre d'interprétation du site, une nouvelle salle de lecture pour les chercheurs qui fréquentent le Service historique de la Défense est inaugurée en ce mois de mars. Le ministère de la Défense a prévu de réorganiser ses bibliothèques en regroupant celles-ci dans le pavillon des Armes, mettant ainsi à disposition du public dans le château l'une des plus riches bibliothèques d'histoire contemporaine d'Île-de-France. À court terme, la tour du Village, à l'entrée nord du château et qui offre 1 000 m<sup>2</sup> de volumes architecturaux du XIV<sup>e</sup> siècle de toute beauté, sera aménagée, ouverte elle aussi au public et utilisable pour y installer des espaces de travail et d'accueil. Enfin et surtout, parmi tous les édifices qui sont susceptibles

d'accueillir le futur musée de l'histoire de France, l'enceinte du château, avec plusieurs hectares de surface non bâtie, offrent deux possibilités exceptionnelles. D'abord celle de permettre d'organiser dans de bonnes conditions de sécurité et d'accueil du public des expositions ou des spectacles de plein air. Mais surtout celle de pouvoir bâtir !

Devant l'entrée principale, au Nord du château, plusieurs milliers de mètres carrés peuvent accueillir immédiatement une construction qui serait de surcroît bâtie sur un site archéologique majeur, mais libéré de toute contrainte grâce aux fouilles conduites ces dernières années : celui du manoir médiéval, résidence de Saint Louis et de tous les souverains des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Une construction neuve à cet endroit présenterait des avantages décisifs : son coût est facile à évaluer, plus que celui de la réutilisation de bâtiments anciens, et le futur musée disposerait ainsi d'une construction parfaitement adaptée à ses fonctions.

De la même manière que la pyramide du Louvre, la modernité d'une telle construction évoquerait dans les siècles à venir la continuité et la diversité de l'action de l'État. ■ MD

## Un peu d'histoire

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, Vincennes est une résidence royale. L'actuel château, construit pour l'essentiel sous Charles V (1364-1380), a été ensuite et jusqu'à nos jours au cœur d'épisodes majeurs de l'histoire de France. Il a hébergé quelques-uns des souverains les plus illustres. Jean de Joinville nous raconte que Saint Louis (1226-1270), assis sous un chêne du bois, aimait participer à la justice rendue en son nom. Louis XIV y a laissé une forte empreinte en faisant construire les pavillons du Roi et de la Reine. Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, le château est une très importante place militaire et un élément essentiel du dispositif de défense de la capitale. La diversité des constructions que l'on peut y voir exprime remarquablement cette longue histoire. Le donjon, l'enceinte du château et la Sainte-Chapelle sont parmi les plus beaux édifices de ce genre en France et les plus remarquables témoignages de l'art du XIV<sup>e</sup> siècle. Vincennes est la seule résidence d'un souverain médiéval qui subsiste en France et l'un des plus grands châteaux de cette époque en Europe. Les deux pavillons classiques sont un exemple remarquable de la genèse de l'architecture classique au début du règne de Louis XIV. L'histoire militaire du site aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles y a rassemblé un ensemble unique de constructions qui vont de 1814 à la Seconde Guerre mondiale. Le château de Vincennes est un site dont l'image est multiple, riche, forte et couvre une longue période de notre Histoire.



# 3 questions à...

**Jean Chapelot**, directeur de recherche au CNRS, spécialiste d'histoire et d'archéologie du Moyen Âge.



**1 Que pensez-vous de la proposition du président de la République de créer un musée de l'histoire de France ?**

Un musée de l'Histoire de France pose deux problèmes : sa nature et sa conception. Jusqu'au communiqué de la ministre de la Culture et de la communication du 16 février dernier chargeant Jean-Pierre Rioux d'étudier le potentiel de cinq lieux, la seule réponse à ces deux questions était le discours du président de la République dans lequel il exprimait le souhait de voir construire un musée qui « pourrait d'ailleurs être une fédération de musées et des monuments, qui travailleraient en réseau et collaboreraient avec de grandes institutions étrangères. Un musée doté d'un Centre, situé dans un endroit symbolique ». Il ajoutait : « Il y a plusieurs idées qui font sens mais il faut en débattre, échanger, il faut que cela polémique un peu, que chacun fasse valoir ses arguments. » Dans les semaines qui ont suivi, un début de polémique est né et surtout des interrogations ont été exprimées par plusieurs historiens, dont quelques-uns de premier plan, tout cela sur fond de critiques de la politique universitaire et de recherche conduite par le Gouvernement. Le communiqué de la ministre de la Culture précise ce que devrait être ce musée : « [...] un lieu de présentation de collections mais aussi une tête de réseau pour les musées d'Histoire existants et un centre de valorisation de la recherche ». Trois points sont essentiels ici : une conception qui n'est pas celle d'un musée traditionnel, exposant des objets ; une volonté de valoriser la recherche historique française ; implicitement, la reconnaissance de l'importance de l'Histoire dans la vie de la nation et la formation des citoyens. Ces trois points sont détermi-

nants pour une communauté scientifique qui est certainement l'une des plus dynamiques dans le secteur de la recherche en sciences humaines et sociales et l'une de celles dont les résultats sont les plus respectés et suivis de près à l'étranger. Il y a donc là les bases d'une coopération avec les historiens pour la conception, qui reste encore pour une part à préciser, de ce que sera ce futur musée.

**2 Le château de Vincennes figure parmi les sites pressentis pour accueillir ce musée. Pensez-vous qu'il soit adapté ?**

Tous les sites actuellement retenus possèdent des atouts, mais Vincennes est le plus en adéquation avec le projet présidentiel tel qu'il est connu à ce jour. Le château est un monument emblématique, son histoire est longue, elle exprime des aspects variés de l'histoire de France depuis le Moyen Âge jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Le lieu se prête très bien à une telle implantation et peut accueillir dans de bonnes conditions ce futur musée. Deux points me paraissent surtout essentiels. La Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la Défense développe depuis plusieurs années d'importantes bases de données accessibles à tous les historiens et le Service historique de la Défense reçoit chaque année dans ses salles de lecture du château 90 000 chercheurs venus du monde entier. Avec son personnel scientifique, ses publications et revues, ses centres de recherche, ce service est déjà, dans le domaine de l'histoire militaire de l'époque contemporaine, au centre d'un réseau national et international qu'il faudra élargir chronologiquement et vers les autres thèmes qui sont au centre des préoccupations des historiens de notre

époque. Le second point est qu'un effort constant de l'État a été fait depuis une vingtaine d'années par le biais des ministères de la Culture et de la Défense pour restaurer et mettre en valeur le château et y accueillir dans de bonnes conditions le public. Avec la réouverture du donjon en mai 2007 puis celle de la Sainte-Chapelle en mai prochain, le monument a retrouvé une visibilité qu'atteste sa fréquentation. Implanter dans le château un musée de l'Histoire de France serait en cohérence avec ce qui a été fait ces dernières années et avec la nature du site : cela couronnerait une action publique constante et soutenue.

**3 Comment et quand peut-on envisager ce futur musée ?**

Il appartiendra à Jean-Pierre Rioux de faire des propositions, puis au président de la République de faire le choix du lieu puis de la conception du musée et cela dans un délai rapide, probablement d'ici au début de l'été. En ce qui concerne la conception du musée, il est certain que très rapidement une réflexion doit être conduite avec des historiens. Cette réflexion est en partie dépendante du lieu qui sera retenu. S'il s'agit, comme je le souhaite, du château de Vincennes, les choses seront infiniment simples : il est possible ici de bâtir sur une emprise au sol disponible de plusieurs milliers de mètres carrés un bâtiment parfaitement adapté aux fonctions qui seront définies. Cette construction sera près de l'entrée du château donc bien visible, mais à l'écart des monuments médiévaux et du XVII<sup>e</sup> siècle. Tout est donc envisageable, y compris un chantier qui démarre très vite. ■

Propos recueillis par Maxime Dupin



© Thibaut Paire



© Pierre-Yves Jan / Aurianna studio



© Ville de Vincennes



© Pierre-Yves Jan / Aurianna studio



© Ville de Vincennes

## Un comité de soutien pour le projet

« **L**’installation de ce musée au sein du château répondrait à la fois à une cohérence historique indéniable et à une logique politique forte », écrivait Laurent Lafon dans la lettre qu’il a adressée au président de la République le 15 janvier dernier pour souligner l’intérêt du site de Vincennes pour ce projet. « Cohérence historique, car c’est à Vincennes qu’est né, que s’est affermi et que s’est structuré l’État. Depuis près de 1 000 ans ce monument tient une place centrale dans l’histoire politique, juridique, artistique et militaire de notre pays. Aucun autre site n’est dans ce cas. Au-delà de l’his-

toire, l’implantation du futur musée à Vincennes répondrait à une véritable logique politique : un tel projet participerait pleinement aux objectifs du Gouvernement en matière d’aménagement du territoire et de revitalisation de l’Île-de-France et de l’Est parisien en particulier. » Afin de donner toutes ses chances au projet d’installation du musée de l’histoire de France au château de Vincennes, un comité de soutien a été lancé, pour illustrer la forte mobilisation de personnalités du monde culturel, historique, politique ou artistique et naturellement des Vincennois. ■

## Comité de soutien pour l’implantation du Musée de l’Histoire de France au château de Vincennes

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>

Prénom .....

Nom .....

Profession ..... (facultatif)

Courriel ..... (facultatif)

Adresse .....

Code postal / Ville .....

- J’adhère au comité de soutien
- J’accepte que mon nom soit publié
- Je souhaite rester informé(e) et m’abonne à la newsletter que je recevrai par courriel

Bulletin à déposer à l’accueil de l’hôtel de ville ou à renvoyer à : Mairie de Vincennes – Direction de la communication et des relations publiques – BP 123 – 94304 Vincennes Cedex

Vous pouvez également faire part de votre soutien sur le site : [www.pourlemuseedelhistoiredefranceavincennes.com](http://www.pourlemuseedelhistoiredefranceavincennes.com) (accessible depuis la page d’accueil du site vincennes.fr)